

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 5 SEPTEMBRE

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 22 septembre 1889

### CANDIDATS CONSERVATEURS

Arrondissement de Saumur

**M. EUGÈNE BERGER**  
Député sortant.

Arrondissement de Baugé

**M. LACRETELLE**  
Général de division, député sortant.

### A MM. LES ÉLECTEURS De l'arrondissement de Saumur.

MESSIEURS ET CHERS CONCITOYENS,

En 1876 et 1877, vous m'avez fait l'honneur de me désigner pour votre représentant à la Chambre des députés ; en 1885, lorsque le département m'a élu au scrutin de liste, j'ai obtenu, de même que mes collègues, plus de quatre mille voix de majorité dans l'arrondissement de Saumur. Ces témoignages répétés d'estime et de sympathie m'encouragent à solliciter de vous un nouveau mandat.

Mes convictions vous sont connues de longue date. Resté fidèle à mon passé, j'appelle de tous mes vœux le moment où la nation, librement consultée, pourra choisir entre les régimes divers que lui offre son histoire, et, quand elle aura prononcé, je m'inclinerai respectueusement devant son verdict.

Cette solution si simple, si claire, si loyale, finira, soyez-en sûrs, par être acceptée des esprits les plus prévenus. Mais aujourd'hui, Messieurs, nous avons un but immédiat à poursuivre, une tâche préalable à remplir : il s'agit de mettre fin au système de corruption, de fraude et de violence qui pèse sur nous.

Les coteries sans scrupules auxquelles le malheur des temps a livré la direction de l'Etat ne se sont pas contentées d'opprimer les consciences, d'épuiser nos ressources financières, de décimer la Magistrature, de désorganiser l'Administration ; il ne leur a pas suffi d'entreprendre l'occupation du Tonkin, cette plaie toujours ouverte et toujours saignante ; elles ont failli à leurs promesses, renié leurs principes, foulé aux pieds les doctrines qu'elles avaient pompeusement affichées. Leur égoïsme a toléré dans les mœurs publiques une vénalité qui s'est révélée par d'inoubliables scandales, et maintenant qu'après tant de fautes et d'iniquités, elles sentent approcher l'heure de la justice, vous les voyez s'insurger contre notre maître à tous, le Suffrage universel.

N'espérant plus sa confiance, des gouvernants discrédités veulent se

perpétuer malgré lui. Ils se flattent encore de le surprendre et de le contraindre. De là ces lois d'expédient, ces odieuses persécutions, ces basses vengeances : le changement du mode de scrutin, l'interdiction des candidatures multiples, les arrestations illégales, les révocations imméritées, les embûches policières, l'espionnage élevé à la hauteur d'un devoir civique ; de là ce procès intenté au Général Boulanger, coupable seulement d'être populaire et d'avoir personnifié dans les luttes électorales le mécontentement du Pays.

Quoi que fassent l'Opportunisme et les radicaux à sa suite, ils échoueront, Messieurs. On peut frapper un homme, on n'arrête pas le légitime ressentiment d'un peuple. La France relèvera le défi ; elle répondra par ses votes aux attentats dont nous sommes témoins ; elle montrera le 22 Septembre qu'elle ne se laisse ni terroriser ni tromper. Mais, s'il est une circonscription réfractaire entre toutes à la pression et aux menaces, s'il en est une sur laquelle l'intimidation ne puisse avoir prise, c'est l'arrondissement de Saumur, vieille terre libérale et de vraie démocratie, où chacun a au cœur l'indépendance, l'énergie, la fierté du citoyen. Aussi, est-ce avec la certitude d'être écouté que je viens, Messieurs, vous demander votre concours pour la délivrance de la Patrie. Dans les circonstances présentes, alors que nos droits, notre sûreté, notre honneur sont en péril, il ne saurait être question de nuances d'opinion ni de préférences personnelles. Les mêmes idées de salut doivent, comme l'ont fait les mêmes répulsions, grouper les honnêtes gens, sans distinction de parti, et ces idées, il est facile de les formuler en quelques mots :

La paix au dehors ;  
L'ordre, la lumière, la sincérité, la probité dans la gestion de nos affaires intérieures ;

Plus de Ministres abusant de leurs fonctions ;

Plus de Législateurs trafiquant de leur mandat ;

Plus de budgets fictifs votés par des majorités complaisantes et se soldant par un déficit annuel de six cents millions ;

Plus de corps politiques érigés en tribunaux et jugeant au gré de leurs passions et de leurs rancunes ;

Réalisation des économies et des réformes urgentes que les membres de la Droite ont maintes fois proposées ;

Révision des lois constitutionnelles en vue d'une restriction de l'omnipotence parlementaire et d'une séparation plus exacte des pouvoirs ;

Etablissement d'une autorité forte, équitable, réparatrice, qui protège impartialement tous les intérêts, assure la sécurité au travail, et rende possible un jour, dans une société raffermie, l'exercice plein et entier de la Souveraineté Nationale.

Voilà mon programme, Messieurs. C'était celui des Conservateurs à la dernière Chambre des députés ; j'ai la persuasion que c'est également le vôtre. A vous de dire si vous me trouvez

digne de contribuer à le soutenir dans la prochaine assemblée.

Agréez, Messieurs et chers Concitoyens, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

**Eugène BERGER,**  
Député sortant.

### CONFIANCE !

« Ayez confiance, Dieu remet dans vos mains les destinées de la Patrie. »

Ayez confiance ! C'est avec ce sentiment viril que nous devons aller aux élections.

Nous avons pour adversaires des hommes que la France méprise, dont elle ne veut plus.

Ils ont toujours pour chefs les ministres de Jules Ferry : les Constans, les Rouvier, les Thévenet.

Ces ministres tarés, impopulaires, odieux, sont les patrons des députés républicains.

Les candidats officiels de Constans ne peuvent être les élus de la France.

La recommandation de Constans est leur condamnation.

Aux élections de 1885, trois millions deux cent mille électeurs ont voté contre les candidats républicains opportunistes et radicaux. Un déplacement de trois cent mille voix eût donné la victoire aux conservateurs.

Les conservateurs, en quatre années, depuis les élections de 1881, avaient gagné 1,500,000 suffrages.

Depuis 1885, la majorité républicaine a multiplié les fautes, les scandales ; le mécontentement a grandi dans une proportion qui les épouvante.

Challemel-Lacour le constatait devant le Sénat : « La République est en présence d'un mouvement d'opinion d'une violence extraordinaire... L'optimiste le plus déterminé ne saurait contester l'étendue du mécontentement. »

Et M. Challemel-Lacour signalait les causes de ce mouvement irrésistible : les grands travaux du plan Freycinet qui ont épuisé nos caisses, les lois scolaires qui ont alarmé les consciences, les progrès du radicalisme avec lequel on a fini par croire la République identifiée.

Le pasteur Steeg résumait ainsi la situation : « Une Chambre sans majorité, des gouvernements sans stabilité, une administration sans boussole, un travail législatif sans méthode, une presse sans frein, les outrages sans répression. »

Telle est la République devant le pays, telle la voient, telle la montrent les républicains eux-mêmes.

Et c'est cette situation que les républicains veulent perpétuer !

Travaux ruineux, accroissement des impôts, lois scolaires athées et tyranniques, progrès du radicalisme, le Conseil municipal de Paris, placé à la tête de toutes les communes de France, réunissant dans un monstrueux banquet de onze mille maires en présence de M. Carnot, qui fraternise avec les chefs de la Commune ! Electeurs, voilà ce qu'ils vous promettent !

Si de 1881 à 1885 nous avons gagné un million 500,000 voix, quels progrès n'avons-nous pas faits dans ces quatre dernières années ?

Le scrutin d'arrondissement ne diminuera pas le nombre des mécontents.

Les conservateurs réuniront aux élections de 1889 quatre à cinq millions de suffrages.

Les radicaux, maîtres jusqu'ici dans les grandes villes, sont atteints par le parti boulangiste. Paris s'est prononcé contre eux dans l'élection du 27 janvier par une majorité de 80,000 voix.

Ce n'est pas le procès de la Haute Cour, ce n'est pas le verdict du Sénat, qui arrêteront ce mouvement d'opinion, dont la violence extraordinaire effrayait Challemel-Lacour.

Dans la Chambre de 1889, cinquante boulangistes remplaceront cinquante radicaux.

Les nombreuses circonscriptions où domine l'élément agricole et conservateur peuvent envoyer 300 ou 350 députés conservateurs dans la prochaine Chambre.

Les anciens députés républicains d'arrondissement ne retrouveront plus la clientèle qui les soutenait en 1877 et en 1881. Ils sont usés, discrédités.

## Ce qu'a fait la République POUR L'OUVRIER

Voici un article, écrit par un ouvrier, et qui a paru ces jours derniers en tête d'une très intéressante brochure intitulée : *La Vérité aux électeurs français, à propos des élections* :

### Réflexions d'un Ouvrier électeur à propos des élections

Travailleur comme vous, j'ai passé toute la filière du métier, j'ai beaucoup voyagé, j'ai beaucoup observé, permettez-moi, chers camarades, en ce moment d'élection, de vous dire la vérité sans détours et tout simplement. Je ne sais pas faire de belles phrases, mais je saurai vous montrer, dans ce petit écrit, beaucoup de chiffres que vous étudierez ; je vous communiquerai beaucoup d'observations dont vous ferez votre profit, j'en suis sûr.

OUVRIERS, voulez-vous savoir pourquoi l'ouvrage ralentit, le travail fait défaut à beaucoup d'entre vous ? Pourquoi le commerce ne va pas comme il... devrait aller ?

C'est parce que nous sommes mal gouvernés, c'est parce que les traités de commerce, au lieu d'être faits au profit des ouvriers français, sont tout à l'avantage des ouvriers des nations étrangères.

Et cela, grâce à l'incapacité de la majorité républicaine de nos députés, indolents, ignorants ou boursicotiers, qui ne visent qu'à une seule chose : gagner 25 francs par jour à ne rien faire, voyager gratis sur tous les chemins de fer à nos dépens et s'occuper de leurs affaires personnelles ; — quant à s'occuper de nos intérêts à nous, ils ne s'en fichent pas mal.

En voici la preuve :

En France, jusqu'en 1877, nos importations (c'est-à-dire les produits que nous achetions à l'étranger) et nos exportations (c'est-à-dire les

produits que nous vendions à l'étranger) se balançaient.

Depuis dix ans, nous avons acheté pour 4,328 millions par an de plus que nous ne lui avons vendu; c'est une somme d'argent de un milliard 328 millions qui est sortie de France chaque année.

Vous comprendrez comme moi, chers amis et anciens camarades, que ce milliard 328 millions de marchandises introduites en France, représente en grande partie les salaires qui vous font défaut aujourd'hui et qui laissent malheureusement beaucoup d'entre vous sans travail.

J'admets que sur ces 4,328 millions, il y ait à défalquer, à déduire 328 millions pour les produits de l'agriculture.

Mais il reste encore un milliard, c'est-à-dire mille millions de marchandises fabriquées à l'étranger qui sont entrées en France.

Marchandises travaillées par des ouvriers étrangers et sur lesquelles vous n'avez point gagné un centime.

Dites-moi, ouvriers français, mécaniciens, ajusteurs, chaudronniers, bronziers, tisseurs, drapiers, sculpteurs, menuisiers, mineurs, qu'avez-vous gagné, sur ces locomotives, ces machines à filer la laine, le lin, le coton, sur ces métiers à tisser, sur tout ce matériel de sucrerie, de distillerie, de brasserie, sur cette quantité énorme de rails de chemins de fer, sur cette avalanche de faux bronzes, d'appareils à gaz, de tissus, de draps, de meubles unis et sculptés, sur tous ces produits venant de l'étranger? RIEN, ABSOLUMENT RIEN.

### Une illusion chez beaucoup d'ouvriers

Chers camarades, je veux vous mettre en garde contre une erreur très répandue. Beaucoup d'ouvriers disent en parlant des impôts: Je m'en moque, ce sont les propriétaires, les riches qui paient; moi je ne paie pas d'impôts, à preuve, c'est que je ne reçois pas de feuilles de contributions.

C'est une grande erreur — ouvriers, vous payez des impôts et vous les payez journellement et indirectement.

Si votre propriétaire était moins chargé d'impôts, la location de votre logement coûterait 2, 4, 6 ou 10 fr. de moins par mois, suivant son importance.

Si votre patron n'avait point à payer tant de contributions, il pourrait vous accorder 5 ou 10 sous de plus par jour.

Si le fabricant n'avait point à lutter contre cette concurrence étrangère, il pourrait produire davantage, employer un plus grand nombre d'ouvriers, les payer beaucoup plus.

Si les villes et les communes ne s'étaient point lancées dans de folles dépenses, toutes les denrées alimentaires n'auraient point à subir ces droits d'octroi, ces droits de régie; votre nourriture, boissons, viandes, etc., vous coûteraient bien meilleur marché; voilà,

certes, des impôts que vous payez en détail et des suppléments de salaire que vous perdez.

Or, depuis que nous avons le régime républicain, les impôts montent, progressent de plus en plus, vous en jugerez par tous les chiffres officiels que j'ai recueillis et que je vous donne ci-après avec mes petites réflexions.

### La République flatte l'ouvrier, mais ne le protège pas

On se demande toujours pourquoi l'État et les grandes Compagnies françaises adressent leurs commandes de rails et de matériel de chemins de fer à l'étranger, au lieu de faire vivre l'ouvrier français?

Pourquoi les administrations gouvernementales s'adressent si volontiers à l'étranger pour acheter du blé, du charbon, des bestiaux, des conserves alimentaires, des machines, etc.?

Pourquoi on ne donne pas la préférence à l'industrie et à l'agriculture françaises?

Ah! Pourquoi?

C'est qu'il y a souvent le dessous des cartes qu'on ne peut faire voir: — c'est qu'il y a à espérer du grattage, il y a tant d'amateurs de pots-de-vin parmi les députés républicains! Que de scandales n'a-t-on pas vus depuis douze ans!

Voilà cependant le bel ouvrage des républicains.

Voilà la source du malaise, résultat de l'incapacité de nos députés républicains qui n'ont point voulu apporter de modifications aux traités de commerce, malgré les demandes réitérées des députés conservateurs.

Faut-il s'étonner, mes chers amis, qu'avec une semblable protection du travail national, les affaires ne marchent pas?

Chers camarades, ne nous fions plus à ces républicains, ou bien nous resterons dans la PETRIN et nous continuerons de tenir la CHANDELLE.

A l'avenir, votons pour des conservateurs.

### INFORMATIONS

La distribution solennelle des récompenses de l'Exposition universelle de 1889 est fixée au lundi 30 septembre prochain.

M. Edouard Hervé, candidat dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, a encadré dans sa proclamation électorale le Manifeste de Monsieur le Comte de Paris et l'a placardé sur les murs.

Le gouvernement s'est préoccupé de savoir s'il n'avait pas le droit de faire arracher des murs l'affiche de M. Hervé.

Après avoir pris avis du conseil d'État, le ministre a reconnu que le procédé fort habile de M. Hervé était absolument légal.

Avis aux candidats.

### L'UNION DES RÉPUBLICAINS

« Je ne vous donne pas huit jours », écrit M. Henry Maret dans le *Radical*, « pour que l'opportuniste, le radical et le socialiste ne soient les uns pour les autres des ennemis aussi mortels et aussi irréconciliables qu'ils le sont vis-à-vis du boulangiste et du monarchiste... Allez, mes amis, continuez cette petite opération de désagrégation! Et quand vous serez tous, petits poissons, dans la poêle à frire, vous commencerez peut-être à comprendre qu'il eût mieux valu songer à éviter le filet ». Et M. Henry Maret, en philosophe qui sait les choses et qui connaît les hommes, ajoute dououreusement: « Je ne me fais, d'ailleurs, aucune illusion: ces paroles, étant dictées par le sens commun, ne seront comprises par personne. »

### ILS ONT PEUR!

Le *Rappel* manifeste la plus vive inquiétude sur l'issue de la bataille électorale qui va se livrer les 22 septembre et 6 octobre.

Ce qui effraie surtout le journal républicain, c'est la progression des voix obtenues par les conservateurs aux dernières élections.

En effet, l'écart des voix entre les républicains et les conservateurs, qui était de 3 millions 313,000 en 1881, est tombé à 418,000 en 1885.

Moins d'un demi-million d'écart!

« Deux cent dix mille voix à déplacer, s'écrie le *Rappel*, et la réaction en avait plus que la République. »

### BÊTISE OFFICIELLE

On écrit de la Vendée:

« Monsieur le Rédacteur,

» Ces jours derniers, le vénérable curé du Sableau (Vendée) se trouvait à Nantes. Il voulut envoyer à un de ses paroissiens un télégramme pour le prévenir de son retour et le prier de venir le prendre à la gare.

» La dépêche signée, l'employé refusa de la recevoir. M. le curé du Sableau s'appelle Emile Boulanger, et il paraît que des ordres sévères sont donnés contre ce nom séditionnel.

» — Quelle est votre profession? demanda l'employé.

» — Il me semble que mon habit l'indique, répondit l'ecclésiastique.

» — Votre domicile?

» — Le Sableau, Vendée.

» L'employé hésita encore; cependant, il consentit à expédier la dépêche, mais à condition qu'elle serait signée E. B., curé du Sableau, par Chaillé (Vendée).

» Est-ce assez naïf?

» Et notez qu'il ne faut pas rejeter la sottise sur les employés du télégraphe qui n'agissent que par consigne.

» Agréez, etc. »

Nous n'ajouterons rien à cette lettre. Les commentaires sont inutiles. Cependant nous demanderons à M. le Directeur général des postes et télégraphes sur quelle loi il peut bien s'appuyer pour refuser la transmission des dépêches signées Boulanger et au nom de quel droit il frappe d'ostracisme télégraphique, ou il soumet à des formalités vexatoires tous les homonymes du général.

La haine n'a, dit-on, pas de bornes; la bêtise officielle a une étendue aussi illimitée.

### NOUVELLES MILITAIRES

Le tirage au sort pour le renvoi anticipé d'une partie de la classe 1885 est actuellement terminé dans tous les corps de troupes. 40,000 hommes environ seront libérés, après les manœuvres, dans la deuxième quinzaine du présent mois de septembre.

Le surplus de la classe sera entièrement libéré l'année prochaine à la même époque.

On écrit de Bayonne que les réservistes ont fait samedi des exercices de tir sur les dunes, par une chaleur de 33 degrés, et que trois cas d'insolation se sont produits: un homme est mort; l'état des deux autres est grave.

Il ne faut pas que des accidents aussi lamentables se produisent.

Les réservistes ne doivent pas être exercés par de pareilles températures.

Peut-être de vieux soldats, bronzés à tous les soleils, durcis à tous les climats, pourraient-ils les supporter sans inconvénient; mais les réservistes ne peuvent offrir cette force de résistance.

Ils arrivent de leurs foyers; beaucoup même d'ordinaire une vie sédentaire, ne sont nullement préparés aux fatigues du métier militaire. Aussi doivent-ils être l'objet de ménagements particuliers.

Le gouvernement de la République a voulu de jeunes armées: qu'il les traite en conséquence. En sa qualité de civil, M. de Freycinet se connaît — paraît-il — mieux aux choses militaires que les généraux vieillissants dans la carrière. Qu'il veille donc à ce que des réservistes, comptant à peine 48 heures de présence au corps, ne soient pas menés comme des vétérans.

Qu'il n'ajoute pas de nouveaux deuils à ceux que nous avons à déplorer; qu'il prenne garde d'encourir de nouvelles responsabilités: celles qui lui incombent déjà sont suffisamment graves.

### ABONNEMENTS D'UN MOIS

Cette année, pendant la période électorale, l'administration du journal *l'Écho Saumurois* servira des abonnements d'UN MOIS au prix de TROIS FRANCS.

## LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LÉCONTE

### DEUXIÈME PARTIE

#### III. — RUSES SUR RUSES

(Suite)

A six heures moins un quart, ils étaient de retour, et le maître de l'auberge s'empressait de les conduire à leurs chambres.

Le couvert était mis dans celle de l'inconnu, suivant son désir.

Ce dernier se déclara content de son dîner auquel il fit honneur. Quant à sa nièce, elle mangea à peine.

Après leur repas, tous deux descendirent au rez-de-chaussée. Dans l'escalier, ils se croisèrent avec le docteur X...

— Un de vos locataires sans doute, dit l'étranger à l'aubergiste, lorsque, un quart d'heure après, le docteur passa de nouveau devant eux et quitta la maison.

— Non, — c'est le médecin, répondit Regneux.

— Vous avez un parent malade?

— Non, monsieur, c'est un voyageur qui est arrivé chez moi, la semaine dernière.

— Qu'a-t-il donc?

— Il est atteint d'une fluxion de poitrine dont il a failli mourir.

— Comment va-t-il maintenant? demanda la jeune fille d'une voix qui tremblait.

— Il est un peu mieux, mademoiselle, mais, vous savez, dans ces sortes de maladies, on ne sait jamais à quoi s'attendre.

— Espérons qu'il guérira... Vous en avez bien soin...?

— Oh! vous n'en doutez pas. Ce serait mon frère qu'il ne serait pas mieux traité.

— Vous faites-la une bonne action, monsieur, et Dieu vous en récompensera, soyez-en sûr.

— Mademoiselle, c'est mon devoir et rien de plus.

— Faire son devoir, n'est-ce pas beau cela? Il y en a tant qui ne font pas le leur... Et, il est vieux, ce voyageur...?

— Malgré sa grande barbe qui le vieillit, il ne paraît pas avoir trente ans...

— Tout jeune alors!... La nature est dans toute sa force à cet âge... Encore une fois,

espérons qu'il recouvrera la santé. Je fais des vœux pour lui.

L'aubergiste allait remonter près du malade. L'étranger l'arrêta.

— Pourrions-nous encore disposer d'une de vos chambres, pour ce soir? demanda-t-il.

— Oui, monsieur, certainement.

— Nous attendons une personne tout à l'heure; — nous pouvons l'amener chez vous?..

— Dans une heure, son appartement sera prêt à la recevoir... Seulement, je dois vous prévenir que vous ne serez pas tout à fait voisins...

— Oh! cela importe peu!... Nous allons la chercher, et dans une heure, nous sommes de retour.

L'aubergiste les salua et monta l'escalier, tandis qu'ils s'éloignaient de leur côté.

Raoul n'était pas plus mal. Il avait néanmoins encore un peu de fièvre. A la rentrée de l'aubergiste, il le remercia, comme d'habitude, par un regard affectueux, puis ferma de nouveau les yeux.

Regneux, après s'être assuré que le jeune homme ne manquait de rien, redescendit donner ses ordres au sujet de la chambre réclamée.

Une heure plus tard, ainsi qu'ils l'avaient

annoncé, les deux voyageurs reparurent, en compagnie d'une jeune femme.

L'étranger portait cette fois un sac de nuit, et les deux personnes qui l'accompagnaient chacune un petit paquet.

L'aubergiste vint les recevoir et leur souhaita la bienvenue.

Au moment où ils allaient gagner leurs appartements, il les pria poliment de vouloir bien lui apprendre leurs noms, ce qu'ils firent, non sans une légère hésitation de la part de l'homme.

Ce soir-là donc, le maître de l'établissement inscrivit sur son registre des voyageurs: le major John-Sandy Macdowal, miss Polly Ashburner et Lieschen Enspach.

Le soleil venait à peine de se lever, — il pouvait être cinq heures et demie environ, — quand, le lendemain, Polly entendit frapper à sa porte.

— Qui est là? demanda-t-elle du ton voilé de quelqu'un réveillé en sursaut.

— C'est moi, miss Ashburner, dit la voix de Lieschen, puis-je entrer?

— Oui, attendez, je vais vous ouvrir.

Deux secondes se passèrent; la porte fut

# CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

## ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR

Lieutenants d'artillerie

Les lieutenants d'artillerie dont les noms suivent ont été désignés pour suivre les cours de l'École d'application de cavalerie en qualité d'officiers d'instruction, savoir :

MM.

Dubuisson, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 27<sup>e</sup> régiment.

Legrain, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 17<sup>e</sup> régiment.

Guibert, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 26<sup>e</sup> régiment.

Armbruster, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 30<sup>e</sup> régiment.

Fain, lieutenant en 1<sup>er</sup> du 5<sup>e</sup> bataillon de forteresse.

Le Roy, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 8<sup>e</sup> régiment.

Bernard, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 5<sup>e</sup> régiment.

Cuillon, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 37<sup>e</sup> régiment.

Ducrocq, lieutenant en 1<sup>er</sup> du 33<sup>e</sup> régiment.

Guyot de Salins, sous-lieutenant du 13<sup>e</sup> bataillon de forteresse.

Diez, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 25<sup>e</sup> régiment.

Daydrein, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 34<sup>e</sup> régiment.

Ulrich, lieutenant en 3<sup>e</sup> du 16<sup>e</sup> régiment.

Nudant, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 6<sup>e</sup> régiment.

Romant, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 19<sup>e</sup> régiment.

Hornecker, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 9<sup>e</sup> régiment.

Robert, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 24<sup>e</sup> régiment.

Debarre, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 13<sup>e</sup> régiment.

Gouvy, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 2<sup>e</sup> régiment de pontonniers.

Les journaux avaient annoncé, vers le milieu du mois dernier, « qu'à partir du 1<sup>er</sup> octobre prochain les lieutenants d'instruction d'artillerie n'iraient plus à Saumur, mais à l'École d'application d'artillerie de Fontainebleau, où un cours spécial serait créé pour eux. »

Dix-neuf lieutenants d'artillerie se rendent, il est vrai, dans cette dernière École; mais on voit que dix-neuf autres sont également appelés à Saumur.

Par décision ministérielle du 4<sup>e</sup> septembre :

M. Gaborit de Montjou, lieutenant au 6<sup>e</sup> dragons, a été désigné pour occuper un emploi de sous-instructeur d'équitation à l'École d'application de cavalerie.

M. L'Hôte, lieutenant au 25<sup>e</sup> dragons, a été désigné pour occuper un emploi de sous-instructeur d'équitation à l'École d'application de cavalerie.

M. Emé de Marcieu, lieutenant sous-instructeur d'équitation à l'École d'application de cavalerie, a été désigné pour passer au 4<sup>e</sup> cuirassiers.

entrebaillée; Lieschen entra... Polly s'était recouchée.

— Déjà habillée !... Qu'y a-t-il donc ? interrogea-t-elle.

— Il y a que je suis bien tourmentée... Je me suis aperçue, hier soir, en me déshabillant, que j'avais perdu mon médaillon en or contenant des cheveux de ma mère... Je l'avais certainement encore avant-hier, du moins je le crois; — et maintenant il a disparu.

— Qu'allez-vous faire ?

— Le chercher dans tous les endroits où j'ai passé hier; — j'y tiens plus que je ne saurais dire.

— Eh bien, faites à votre guise... Voulez-vous que je vous accompagne ?

— Vous êtes trop bonne, miss Polly, c'est inutile.

— Prenez la voiture, si vous en avez besoin.

— Cela n'est pas nécessaire, merci : je suis bonne marcheuse. Ne soyez pas trop étonnée, seulement, si je n'étais pas rentrée pour le déjeuner, à onze heures.

— Espérons que vous serez plus heureuse, et que vous retrouverez l'objet avant cela...

— Je l'espère aussi, mais je n'ai pas grande confiance.

M. Champion, lieutenant sous-instructeur d'équitation à l'École d'application de cavalerie, a été désigné pour passer au 17<sup>e</sup> dragons.

En reproduisant la liste des cinq premiers numéros sortis dans chaque division de l'École de cavalerie, le *Progrès militaire* dit que le classement général de sortie sera publié officiellement dans quelques jours.

### UN CANDIDAT, S. V. P. !

Dans une réunion intime tenue mardi dernier, sous la présidence de M. Bury, diverses candidatures républicaines ont été mises en avant pour l'élection du 22 septembre.

MM. Léon Renault, Pottier et D<sup>r</sup> Lyonnet ont réuni les suffrages; mais le choix définitif du leader républicain sera fait samedi prochain, à trois heures, dans une réunion publique au théâtre.

Une souscription publique est ouverte pour couvrir les frais de l'élection.

Nous comprenons cela, et sommes convaincu que le candidat qui va être nommé samedi ne se fait aucune illusion sur le sort qui l'attend.

Seul, l'imprimeur en tirera quelque profit.

### Monsieur le Rédacteur de l'Écho Saumurois,

Nous vous prions de bien vouloir insérer dans votre estimable journal la lettre suivante que nous recommandons à l'attention de notre Conseil municipal :

« Monsieur le Rédacteur,

« Au moment où le Conseil municipal de Saumur va déléguer des corporations ouvrières pour se rendre à l'Exposition dans le but d'étudier les différentes modifications, les changements et créations nouvelles apportés à leur genre d'industrie, nous venons solliciter l'hospitalité de vos colonnes pour émettre une idée qui a été prise en considération par bon nombre d'autres villes.

« Nous voulons parler des distillateurs liquoristes qui ont été complètement mis dans l'oubli. Cette profession si lucrative d'ailleurs a pris un si grand développement depuis quelques années dans nos contrées et dans toute la France en général, que l'Exposition universelle possède tout ce qui s'est fait de mieux et de plus nouveau dans cette branche d'industrie, et les perfectionnements de l'outillage sont nombreux.

« Nul doute que tous les articles se rattachant à cette profession n'offrent un réel intérêt aux ouvriers intelligents qui pourraient en retirer pour leurs Maisons, et pour eux-mêmes, un immense avantage.

« C'est pourquoi nous espérons que le Conseil municipal, soucieux des intérêts d'un commerce si favorable à notre ville, n'hésitera pas à prendre en considération les justes revendications de notre corporation.

— Enfin, bonne chance et au revoir.

— Merci, miss Polly, et à bientôt, s'il plaît à Dieu !

Elle salua et sortit de l'appartement, puis de l'auberge.

Une fois dans la rue, elle s'arrêta une minute, paraissant réfléchir.

Prenant ensuite son parti, elle se dirigea d'un pas rapide vers l'hôtel des Dombes, où la voiture avait été laissée.

— Jouons notre rôle en conscience, murmura-t-elle.

Elle entra dans l'hôtel, exposa le motif de sa visite, et se livra partout à des perquisitions minutieuses, sans oublier le char-à-bancs, qu'elle parut explorer avec attention.

Elle ne trouva rien, et quitta l'hôtel.

Elle prit alors la route de Trévoux, et, moins de deux heures plus tard, elle arrivait à l'auberge de Corgenon, où elle avait logé, et y continuait ses recherches, toujours avec le même insuccès. Elle déjeuna alors, paya et s'en alla.

De nouveau, elle se remit en marche. N'étant plus observée, elle se dépoilla de son masque d'inquiétude menteuse, et un sourire incroyablement malicieux brilla sur ses lèvres. Elle continuait de cheminer rapidement.

« Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, nos respectueuses salutations.

« UN GROUPE D'OUVRIERS DISTILLATEURS. »

### SERVICE DES FOURRAGES MILITAIRES

Les 23 et 26 septembre 1889, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé à l'adjudication publique des fournitures de fourrages à exécuter par voie d'entreprise du 1<sup>er</sup> novembre 1889 au 31 octobre 1890, dans les cinq arrondissements de Maine-et-Loire.

Ces adjudications seront effectuées au chef-lieu de chaque arrondissement, par les soins d'une commission que présidera le maire ou son délégué, aux dates suivantes :

A Angers, pour l'arrondissement, le 23 septembre; effectif des chevaux servant de base au marché : 995.

A Baugé, pour l'arrondissement, le 23 septembre; effectif des chevaux : 24.

A Segré, pour l'arrondissement, le 23 septembre; effectif des chevaux : 21.

A Saumur, pour l'arrondissement, le 26 septembre; effectif des chevaux : 1,280.

A Cholet, pour l'arrondissement, le 26 septembre; effectif des chevaux : 31.

### COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

Nous rappelons que le Comice agricole de l'arrondissement de Saumur tiendra ses assises, dimanche prochain, 8 septembre, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Il y aura concours de labourage, du matériel agricole, d'animaux domestiques; exposition de produits agricoles et d'instruments d'agriculture.

Des primes et des médailles d'une valeur de 2,000 fr. seront données pour :

- 1<sup>o</sup> Exploitations agricoles et viticoles;
- 2<sup>o</sup> Récompenses aux bons serviteurs;
- 3<sup>o</sup> Concours de labourage;
- 4<sup>o</sup> Concours d'animaux domestiques: espèces chevaline, bovine, ovine et porcine;
- 5<sup>o</sup> Produits agricoles, horticoles et maraichers;
- 6<sup>o</sup> Instruments agricoles.

M. Mercier, colonel, chef de la 9<sup>e</sup> légion de gendarmerie à Tours, a été désigné pour commander la légion de la garde républicaine, à Paris.

M. Mareau, chef d'escadron de gendarmerie, à Angers, est promu lieutenant-colonel et nommé au commandement de la 9<sup>e</sup> légion, à Tours.

M. Clairé, chef d'escadron de gendarmerie, à Rennes, passe en la même qualité à Angers.

ANGERS. — Le 135<sup>e</sup> de ligne est parti ce matin pour les manœuvres. A 5 heures, le drapeau a été porté de la maison du colonel de

Où courait-elle ainsi ?

Vers la maisonnette de Montracol, vers le logis de Raoul.

Il y avait longtemps qu'elle guettait cette occasion d'être seule. Aujourd'hui, elle l'avait rencontrée : elle ne la laisserait pas échapper.

Elle arriva devant l'habitation.

Elle jeta autour d'elle un regard perçant.

Le lieu était complètement désert.

Elle était libre, loin de tout œil indiscret et curieux.

Voilà ce qu'elle attendait, depuis bien des jours, avec impatience.

Elle poussa un soupir de satisfaction, s'élança en avant, et fit le tour de la maison par la barrière s'ouvrant sur le jardin, et dont il a déjà été parlé dans un des chapitres précédents.

De même que du côté de la rue, la porte et les volets de la façade donnant sur le jardin étaient fermés.

Lieschen s'arrêta devant l'un de ces derniers, et demeura un moment pensive.

(A suivre.)

vant le front du régiment. La colonne a pris son gîte d'étape à Thouarcé.

POITIERS. — Le départ des troupes pour les manœuvres. — Hier mercredi, 4 septembre, quatre batteries du 33<sup>e</sup> d'artillerie sont parties de Poitiers pour aller compléter la 13<sup>e</sup> division qui sera à Loudun le 11 septembre.

Samedi matin, le 125<sup>e</sup> quittera Poitiers se rendant à Chauvigny, où il fera séjour, puis à Saint-Savin; la 17<sup>e</sup> division comprend les 90<sup>e</sup>, 68<sup>e</sup>, 114<sup>e</sup> et 125<sup>e</sup>.

Trois batteries du 20<sup>e</sup> d'artillerie partiront aussi de Poitiers samedi matin.

TOURS. — Condamnation de l'ex-abbé Bertrand. — Après de longs débats, le Tribunal correctionnel de Tours a condamné à cinq ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour dans le département d'Indre-et-Loire l'ex-abbé Bertrand, directeur de *Tours-Journal*, convaincu de chantage et escroquerie.

Nous sommes débarrassés de Wilson et de Bertrand ! dit le *Journal d'Indre-et-Loire*.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 septembre 1889.

La Bourse a été très animée. Nos rentes surtout ont été très favorisées. La 3 0/0, après avoir touché 86, s'arrête à 85.97; le 4 1/2 0/0 est à 104.65.

Le mouvement s'est étendu aux sociétés de crédit et plus particulièrement au Crédit Foncier qui cote 1,280 et 1,282. Les obligations à lots des diverses catégories ont aussi amélioré leurs cours.

L'action de la Banque de Paris et des Pays-Bas a progressé à 750.

La Société Générale est demandée à 465 et la Banque d'Escompte à 512.50.

Le Crédit Lyonnais est activement traité à 697.50. Le coupon de l'emprunt russe 4 0/0 1889, échu le 1<sup>er</sup> septembre, est payable à ses guichets.

La Société de Dépôts et Comptes courants se fixe à 595.

Le 3 0/0 Portugais coté actuellement 66.45 est des plus avantageux. Si le mouvement de hausse persiste, ce cours sera dépassé et au-delà.

L'Italien qu'on était parvenu à faire remonter à 93 a reculé vivement à 92.80 sous le poids des offres du comptant.

Le Panama est à 43.75.

Les obligations des Chemins de la province de Santé-Fé ont un bon courant d'affaires à 399; celles des Chemins Argentins sont à 433.45.

L'obligation des Chemins Economiques est animée à 378.

### MARCHÉ de Saumur du 31 Août 1889

Froment-commerce,	18 50	Boeuf ou vache, le kil.	1 60
id. halle (moyenne)	17 69	Veau	— 2
Méteil	14	Mouton	— 1 50
Seigle	9 67	Porc	— 3 50
Orge	—	Poulets la couple	— 9
Avoine	8 50	Dindonneaux	— 3 50
Sarrasin	—	Canards	— 9
Haricots blancs	18	Oies	— 2
Haricots rouges	16	Beurre le kilog.	— 85
Fèves	—	Œufs la douzaine	— 780 kilog.
Noix	8 50	Foin, la charretée de	50
Châtaignes	—	Luzerne	— 40
Sel les 100 kil.	15	Paille	— 35
Son	10	Huile de noix, 50 kil.	125
Pommes de terre,	10	Châvre 1 <sup>re</sup> qualité	—
la barrique,	—	les 52 kilog.	500
Farine, la culasse de	52	id. 2 <sup>e</sup>	—
157 kilog.	—	id. 3 <sup>e</sup>	—
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	Charbon de bois, les	—
id. 2 <sup>e</sup> id. 0.1.33.33	—	100 kilog.	16
id. 3 <sup>e</sup> id. 0.1.31.88	—	Charbon de terre	— 4 50

### ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS,

Faite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés . . . . 4.50 le litre.

Montpellier, 47 — . . . . 4.75 le litre.

Armagnac, 50 — . . . . 2 » le litre.

Verre compris.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**

POUR LA SAINT-JEAN 1890

**UNE MAISON**

Avec Magasin, Cour, Remise et Écurie,

Située à Saumur, rue de l'Abreuvoir

S'adresser, pour traiter, audit M<sup>e</sup> GAUTIER. (640)

**A Louer présentement**

**UNE BELLE MAISON**

Avec GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR, CAVE ET JARDIN,

Située rue Fardeau, 26.

S'adresser à M. HOULARD, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, n° 7.

**A LOUER**

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

**MAISON AVEC JARDIN**

Rue de la Petite-Douve, 19.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve NANCEUX, 66, quai de Limoges. (679)

**A VENDRE**

**ROGNURES DE PAPIER**

BLANCHES OU DE COULEURS

Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE ARMOIRE ANTIQUE**

XIV<sup>e</sup> SIÈCLE.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

Un superbe chien couchant

S'adresser à M. MOREAU-PRÉTIER, à Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).

**EAU MINÉRALE NATURELLE**

**VICHY**

Sources de l'État. Applications en médecine :

GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, névralgies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, indigestion difficile, inappétence.

CELESTINS. — Affections des reins de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrit comme Célestins.

Administration de la C<sup>e</sup> concessionnaire :

PARIS, 8, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

**AVIS** La chasse est interdite dans la commune d'Épieds à tout étranger qui ne possède pas 2 hectares de terre dans la commune. (690)

**PILULES DE BEECHAM**

Pour maladies bilieuses, affections du système nerveux, telles que flatuosité, coliques ventruses, nausées, maux de tête, vertiges, tympanite, ballonnement du ventre après le repas, assoupissement, d'appétit, écoulements, dyspnée, constipation, taches épidémiques, insomnies, cauchemars, tremblements, nerveux, etc. La première dose soulage le malade dans les vingt minutes. On est pas une exagération. On essaye les personnes qui souffrent à se procurer une boîte de ces pilules à titre d'essai, elles reconnaîtront que leur valeur dépasse bien de beaucoup le prix "worth a penny a box".

Les PILULES BEECHAM, prises suivant les indications, se recommandent surtout à l'usage des dames comme un moyen curatif rapide et efficace. Ces pilules guérissent toutes les obstructions internes onirigéridées du système. Dans les cas D'AFFAIBLISSEMENT DE L'ESTOMAC; DE DIGESTIONS LABORIEUSES; DE DESORGANISATION DU FOIE elles agissent comme un charme, une ou deux doses suffisent pour opérer des miracles dans l'organisme; elles fortifient le système musculaire, ramènent le bon sang, débarrassent le système périodique, rétablissent le bon appétit et ramènent le physique dans tout son ensemble. Ce sont les des "Effets" des sociétés humaines, et la preuve, offrant la meilleure garantie aux valides, c'est que d'entre tous les remèdes connus, ON NE PEUT OBTENIR AUCUN AU MONDE QUI AIT UN PLUS GRAND EFFETMENT, QUE LES PILULES BEECHAM. Chaque boîte renferme l'indication.

Ces pilules sont préparées uniquement par THOMAS BEECHAM, à St. Helens, Lancashire, Angleterre, et se vendent dans toutes les pharmacies en France, à raison de 3 francs et de 4/2 la boîte. Seuls Représentants pour la France :

PHARMACIES ANGLAISES, RUE CASTIGLIONE, 2, ET AVENUE DES CHAMPS ÉLYSÉES, 82, PARIS.

**A SAINTE-GENEVIÈVE**

**Tapisseries Artistiques**

M<sup>me</sup> CAMILLE NOEL

10, rue du Marché-Noir, Saumur,

se charge de tous les Dessins et Travaux de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

GRAND CHOIX DE TAPISSERIES DE STYLE ET DE TRAVAUX POUR DAMES

Vente et Location de Métiers.

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLE, S'**

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix devant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

**LEON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 SEPTEMBRE**

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	85 90	Banque de France	3900	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	366	OBLIGATIONS	
3 0/0 amortissable	89 70	Banque d'Escompte	515	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	461 50	Compagnie parisienne du Gaz	
4 1/2 1883	104 55	Comptoir national d'Escompte	565	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	459	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1270	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	452 50	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	
Oblig. 1855-60 3 0/0	531 75	Crédit Industriel et Commercial	580	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	377	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série —	
— 1865 4 0/0	521	Crédit Lyonnais	695	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	453	— obligations à lots	
— 1869 3 0/0	406 50	Crédit Mobilier	430	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		Suez 5 0/0 remboursable à 500	
— 1871 3 0/0	398	Dépôts et Comptes courants	600	Est 3 0/0 anc. r. à 500	399 25	FONDS ÉTRANGERS	
— 1875 4 0/0	521 50	Société Générale	462 50	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	408	Emprunt russe 1862 5 0/0	
— 1876 4 0/0	522	Est	803 75	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	410	— 1870 5 0/0	
— 1886 3 0/0	380	Paris-Lyon-Méditerranée	1335	Nord 3 0/0 r. à 500	416 75	— 1884 5 0/0	
Bons de liquidation	528	Midi	1175	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	410	— 1889 4 0/0	
				VALEURS ÉTRANGÈRES			
				Nord	1750		
				Orléans	1355		
				Ouest	948 75		
				Compagnie parisienne du Gaz	1410		
				Transatlantique	570		
				Canal de Panama	45		
				Suez	2290		
				VALEURS ÉTRANGÈRES			
				Autrichien 4 0/0 or	94 20		
				Dette d'Égypte 6 0/0	458 50		
				Extérieur 4 0/0	73 60		
				Hongrie 4 0/0 or	84 70		
				Italie 5 0/0	92 65		
				Portugal 4 1/2 1888	503		

**CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX						BORDEAUX — SAUMUR — PARIS					
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir
Paris			7 55	12 50	7 55	Bordeaux			5 40		
Chartres	6 »		9 34	10 5	9 43	Saintes			7 15	9 9	6 43
Château-du-Loir	10 43		12 30	1 58	12 28	Niort			9 32	11	8 29
Noyant-Méon	11 20			3 8	7 40	Thouars			6 5	12 11	12 47
Linières-Bouton	11 29			3 17	7 49	Montreuil-Bellay	9 35	6 38	1 9	2 37	4 55
Vernantes	11 43			3 30	8 »	Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18		2 50	5 18
Blou	11 54			3 41	8 10	Chacé-Varrains	10 7	7 27		2 57	5 26
Vivv	12 2			3 49	8 17	Nantilly (arrivée)	10 13	7 34		3 2	5 34
SAUMUR (Orlé)						SAUMUR (Etat)					
(arrivée)	12 15		1 41	4 2	8 29	(arrivée)	10 22	7 45	Mixte	3 13	5 42
(départ)	12 23		1 47	4 14	8 34	(départ)	7 25	11 25		2 52	5 20
Nantilly (arrivée)	12 31			4 22	8 41	Nantilly (départ)	7 38	11 36		3 3	5 33
SAUMUR (Etat)						SAUMUR (Orlé)					
(arrivée)	12 41			4 34	8 51	(arrivée)	7 47	11 44	1 36	3 11	5 41
(départ)		8 31	10 37	4 41	8 30	(départ)	7 57	11 54	1 42	3 15	5 45
Nantilly (départ)		8 37	10 44	4 23	8 43	Vivv	8 10	12 10		3 27	5 59
Chacé-Varrains		8 48	10 52	4 29	8 49	Blou	8 19	12 19		3 35	6 8
Brézé-Saint-Cyr		9 2 11		4 37	8 56	Vernantes	8 32	12 33		3 46	6 20
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	2 18	4 57	Linières-Bouton	8 45	12 46		3 57	6 32
Thouars		11 57	2 45	5 33	9 37	Noyant-Méon	8 59		2 9	4 9	6 44
Niort		3 58	4 30	8 42	4 31	Château-du-Loir	10 10	2 9	2 58	5 22	7 58
Saintes			6 30	11 52	6 12	Chartres	2 47		5 54	9 26	12 4
Bordeaux			9 52	3 34	9	Paris	5 25		7 30	11 50	2 27

**LIGNE D'ORLÉANS**

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS							
STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. soir
Nantes	11 55		6 10	8 55	12 7	3 10	7 35
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35
La Méritré	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25	
Saint-Clément		7 26		12 53	3 59	6 32	
Saint-Martin		7 33		12 59	4 7	6 39	
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52	10 24
(départ)	3 27	7 52	11 24	1 15	4 31	7	10 30
Varennes		8 5	11 32	1 27	4 45	7 13	
Port-Boulet		3 52	8 20	11 41	1 38	5 1	7 29
Langeais		4 26	8 59	12 3	1 52	4 6	8 11
Tours (arrivée)	5 5	9 42	12 46	2 51	6 35	8 54	11 48
Paris (arrivée)	10 39		4 40		2 35		5 7

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES							
STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. matin	Omn. mixte matin	Direct mixte soir
Paris	8 35	9 40	11 25	12 45	11 20	9 10	12 20
Tours	1 23	5	7 15	11 30	2 53	5 25	8 47
Langeais	2 13	5 43	8	12 8	3 30	6 8	9 30
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 42	3 50	6 43	10 7
Varennes		6 32	8 51	12 53		6 54	10 19
Saumur (arrivée)	2 57	6 45	9 4	1 4	4 5	7 6	10 32
(départ)	3 3	6 52	9 12	1 13	4 9	7 12	10 42
Saint-Martin		7 6	9 26	1 25		7 32	
Saint-Clément		7 13	9 33	1 31		7 39	
Les Rosiers		7 21	9 41	1 38		7 48	11 13
La Méritré	3 28	7 32	9 52	1 48	4 32	7 48	11 53
Angers (arrivée)	3 57	8 21	10 41	2 30	4 57	8 32	11 53
Nantes (arrivée)	5 55		1 51	5 38	6 42	11 11	

SAUMUR — LA FLÈCHE							
STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. matin	Omn. mixte matin	Expr. soir
Saumur	5 30	1 18	7 20		La Flèche	7 15	11 5
Vivv	5 43	1 38	7 34		Clefs	7 31	11 23
Longué	5 55	1 59	7 48		Baugé	7 52	11 51
Jumelles	6 7	2 21	8 1		Junelles	8 9	12 31
Baugé	6 22	2 47	8 19		Longué	8 24	12 31
Clefs	6 39	3 15	8 38		Vivv	8 37	12 49
La Flèche	6 52	3 33	8 52		Saumur	8 50	12 51